



Avenant n°6 à la « Convention d'utilisation de l'abattement de TFPB Quartier prioritaire Résidence du lac / Torcy pour l'année 2023

Conclue entre :

D'une part, la Ville de Torcy, représentée par Monsieur le Maire, Philippe PIGEAU

D'autre part, l'Etat, représenté par Monsieur le Préfet du département de Saône et Loire, Yves SEGUY

D'autre part, l'OPAC Saône et Loire, représenté par Matthieu MONCOLLIN, Directeur Général par intérim, exerçant les pouvoirs de la Directrice Générale en vertu de la délibération du CA de l'OPAC SL du 25 octobre 2022,

D'autre part, la CUCM, représentée par Monsieur le Président David MARTI

Objet de cet avenant

Une convention a été conclue pour l'année 2016, puis cinq avenants successifs, un pour les années 2018, 2019, 2020, 2021 et 2022. Il s'agit, par ce nouvel avenant, d'étendre l'objet de la convention à l'année 2023.

La convention précédemment signée est ainsi prolongée pour une année supplémentaire en prenant en compte un nouveau tableau d'actions pour l'année 2023.

1. Territoire concerné

L'avenant concerne le quartier prioritaire de la Résidence du Lac. Du fait de programmes d'aménagements urbain et de la destruction de 160 logements, le nombre de logements concerné a évolué, ainsi que l'estimation du montant de l'abattement :

Quartier	Nombre total de logements	Nombre de logements bénéficiant de l'abattement de la TFPB	Estimation du montant de TFPB
Résidence du Lac		319	55 320 €

2. Montant concerné

Aux 55320 € d'abattement dont bénéficie l'OPAC s'ajoutent le report de sommes non utilisées dans le cadre des avenants signés jusqu'en 2022 à savoir :

- **34 680 € correspondant aux sommes non consommées en 2022 sur les reliquats 2018, 2019 et 2020 (valeur estimée car année non clôturée).**
- **6 595 € sur la convention 2021 qui n'avaient pu être consommés sur la fin de l'année comme envisagée.**

3. - Tableau d'actions prévisionnelles

Axes	Actions	Calendrier	Dépense prévisionnelle	Financement bailleur	Autre financement	Dépense valorisée TFPB	Taux de valorisation TFPB	Observations
Sur-entretien	Renforcement nettoyage : veille propreté	2023	7 000 €	100%		7 000 €	100%	Renforcement de l'entretien des halls et parties communes. Passages au-delà du droit commun.
	Service plus peinture	2023	5 000 €	100%		5 000 €	100%	Remise en peinture locaux sur bâtiments collectifs.
	Service plus vitrerie	2023	1 000 €	100%		1 000 €	100%	Nombre de dégradations et coûts de remise en état supérieurs sur les QPV .
Gestion des déchets et encombrants / épaves	Gestion des encombrants	2023	5 000 €	100%		5 000 €	100%	Ramassages des encombrants plus fréquents sur les QPV
Tranquillité résidentielle	Vidéo protection (fonctionnement)							
	Agent de tranquillité résidentielle	2023	3 500 €	100%		3 500 €	100%	Répartition 12.5% Torcy, 20% Harfleur et 30% Torcy et 37.5 autres secteurs
Animation, lien social, vivre ensemble	Locaux mis à disposition	2023	850 €	100%		850 €	100%	Garage mis à disposition association
	Aménagements extérieurs ou aménagements en lien avec les locataires, conseils citoyens	2023	50 000 €	100%		50 000 €	100%	- Aménagement chemin et aire de repos sur foncier ex tours 15 K€ -Installation cuve enterrée 10 m3 au Vilet 15 K€ - Création stationnement véhicule quartier Europe 20 K€.
	Animation en lien avec les locataires, conseil citoyens...	2023	5 000 €	100%		5 000 €	100%	Participation financière projet cinéma de plein air 3 K€ Aide au fond de participation des habitants 2 K€
	Report parts non consommées reliquats 2021 et 2022	2023	-41 475 €			-41 475 €		Report 2021 : non intégré 6595 € Reliquat estimé à fin 2022 : 34880€
Petits travaux d'amélioration de la qualité de service (Hors quartiers NPNRU)	Plus-Value pour remise en état pavillons.	2023	19 445 €	100%		19 445 €	100%	4 Pavillons remis en état suite isolation et réfection des façades.
TOTAL			55 320 €			55 320 €		

Fait à Mâcon

le

Monsieur le Maire de Torcy
Philippe PIGEAU

Monsieur Matthieu MONCOLLIN,
Directeur Général par intérim

Monsieur le Préfet de Saône et Loire
Yves SEGUY

Monsieur le Président de la CUCM
David MARTI